

L'ACCOLADE



PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB
1, COLUMBUS PLAZA • NEW HAVEN, CT USA 06510-3326

janvier 2006 VOLUME 9 NUMÉRO 1

Construire un monde meilleur un conseil à la fois

Nouvelle biographie de l'abbé McGivney en librairie le 10 janvier

«*Cet ouvrage devrait garnir la bibliothèque de tout Chevalier » insiste le Chevalier suprême*

Le 10 janvier paraîtra une nouvelle biographie importante du fondateur des Chevaliers de Colomb, l'abbé Michael J. McGivney. Intitulée *Parish Priest : Father Michael McGivney and American Catholicism*, (Curé de paroisse : l'abbé Michael J. McGivney et le catholicisme américain) la biographie est l'ouvrage de l'auteur à succès, Douglas Brinkley, en collaboration avec Julie M. Fenster. Le volume de 272 pages, dont huit pages d'illustrations est publié chez William Morrow, une division de Harper Collins, se vendra 24,95 \$US/32,95 \$CAN, est en anglais seulement.

«Cet ouvrage devrait garnir la bibliothèque de tout Chevalier, a insisté le Chevalier suprême, Carl A. Anderson. De plus, il devrait apparaître sur toutes les listes de succès de librairie, parce que c'est un grand livre sur un grand prêtre catholique qui se trouve être le fondateur des Chevaliers de Colomb.0187

«En tant que Chevaliers, nous devons faire en sorte qu'il soit le

succès de librairie qu'il mérite,» a-t-il ajouté

"La vie de l'abbé McGivney est toujours d'actualité dans l'Église catholique de nos jours, remarque M. Anderson. Elle mérite d'être connue dans tous les foyers et non seulement dans les foyers des Chevaliers de Colomb.»

Le Chevalier suprême Anderson recommande aux conseils de se procurer plusieurs exemplaires de *Parish Priest : Father Michael McGivney and American Catholicism*, afin de les offrir à des évêques, des curés de paroisse, des aumôniers de conseil, des écoles catholiques et des bibliothèques publiques, et à des séminaristes et des bibliothèques de séminaires.

M. Brinkley a dit que la vie de l'abbé McGivney et ce qu'il a accompli en fondant les Chevaliers de Colomb devraient être mieux connus. «Sa contribution au catholicisme d'Amérique est unique» a insisté M. Brinkley, qui est l'auteur d'ouvrages sur Ronald Reagan, Jimmy Carter, Rosa Parks et Henry Ford.

Après avoir entendu une conférence sur l'abbé McGivney donnée par M. Brinkley l'automne dernier à Stamford, au Connecticut,

l'Aumônier suprême, Mgr William E. Lori a dit souhaiter que les jeunes catholiques lisent le volume de M. Brinkley. «Cet ouvrage, commentait Mgr Lori, démontre aux jeunes le potentiel que le Seigneur leur réserve.»

Parish Priest : Father Michael McGivney and American Catholicism, est en vente dans les librairies dès le 10 janvier. On recommande vivement aux Chevaliers de se procurer le volume à la date de parution, ou de le commander en ligne chez leur libraire en ligne à compter du 2 janvier. Dans le site Internet de l'Ordre, www.kofc.org, on trouvera un lien vers des libraires qui disposeront du livre *Parish Priest* et certaines de ces librairies l'offriront à prix réduit.

Après le 2 janvier, tout achat chez les cybermarchands s'ajoutera au montant des ventes qui fera de *Parish Priest* un succès de librairie. Un pourcentage des ventes réalisées par le recours au site Internet de l'Ordre, sera accordé aux Œuvres de charité des Chevaliers de Colomb, pour être attribué à certains programmes tels que les bourses remises au séminaristes. (Le volume ne sera pas en vente au Département des fournitures du Conseil suprême.)

LeMot

du Chevalier Suprême

Notre curé à nous

C'était à la mi-août de 1890 - bien longtemps avant le transport en commun, alors qu'il fallait parcourir de courtes distances en train ou en voiture - avaient lieu des funérailles parmi les plus importantes jamais célébrées dans l'histoire de Waterbury, au Connecticut. Les centaines qui s'y trouvaient pleuraient la mort, à 38 ans, du serviteur de Dieu l'abbé Michael J. McGivney, originaire de la ville, curé populaire et fondateur des Chevaliers de Colomb.

Sont présents des Chevaliers de parvenus de presque tous les conseils parmi la soixante déjà à l'œuvre depuis la fondation de l'Ordre en 1882. Plusieurs parmi



Carl A. Anderson

ces frères Chevaliers, c'est l'évidence même, ont connu l'abbé McGivney personnellement ou l'ont rencontré à New Haven, au cours des réunions ou des cérémonies des Chevaliers de Colomb. Les funérailles de l'abbé McGivney ne sont qu'une marque, parmi tant d'autres, de l'amour et du respect que les gens éprouvent à l'endroit de ce saint curé si travailleur.

Et voilà que, grâce à Douglas Brinkley, historien populaire et auteur à succès, et sa collaboratrice, Julie M. Fenster, nous pouvons en apprendre davantage sur ce saint homme que nous honorons comme fondateur. Leur nouveau volume, *Parish Priest : Father Michael McGivney and American Catholicism*, (Curé de paroisse : l'abbé Michael J. McGivney et le catholicisme américain), raconte son histoire édifiante. Dans ce récit, non seulement en apprenons-nous sur l'abbé McGivney lui-même, mais également sur l'époque où il a vécu et sur ce qui l'a motivé à lancer les Chevaliers de Colomb.

C'est la première biographie en profondeur jamais publiée sur l'abbé McGivney et elle peut permettre à chacun de nous à mieux connaître notre fondateur. C'est également un ouvrage important pour les non membres et même les non catholiques, puisqu'il raconte la vie d'un homme qui a combattu les préjugés et qui, en fondant les Chevaliers de Colomb, a poursuivi sa vision d'un monde meilleur favorable aux familles les plus démunies.

Je vous incite fortement, vous et vos frères Chevaliers, à vous procurer *Parish Priest*, de le lire et d'y réfléchir. Car cet ouvrage capte bien la vie et la vision de notre fondateur et, ce faisant, Parish Priest peut nous faire comprendre encore davantage à quel point nous sommes appelés à conserver vivante cette vision, pour le bien de notre Ordre, de nos familles, de notre Église et de la société.

Vive Jésus!

Viser le prix du Conseil Étoile

Les Chevaliers de Colomb reconnaissent les conseils qui, au cours de l'année fraternelle, se distinguent dans trois domaines surtout: l'augmentation du nombre de membres, l'augmentation du nombre de membres assurés et la qualité des programmes de service.

Chaque conseil qui manifeste des gains notables dans ces trois domaines se mérite un prix, symbole du succès atteint grâce à son travail assidu et son dévouement. Pour l'augmentation du nombre de membres, un conseil se mérite le prix Abbé McGivney, pour l'augmentation du nombre de membres assurés, le prix des Fondateurs, pour l'excellence dans l'application des programmes de service, le prix Colombien.

Chaque prix marque une réalisation notable, voire extraordinaire, reconnue par le Conseil suprême. Et bien que chaque prix relève d'un aspect distinct de l'Ordre, tous trois exigent les mêmes conditions de réussite, à savoir: l'engagement, l'attention et la volonté de réussir. C'est donc dire que si un conseil est doué des qualités nécessaires pour se mériter l'un ou l'autre

de ces prix, il est tout probable qu'il arrivera à se mériter aussi les deux autres.

Au conseil qui obtient ces trois prix, le Conseil suprême offre le prix le plus prestigieux qu'un conseil puisse se mériter soit le prix du Conseil Étoile. En effet, ce conseil compte alors au nombre des conseils élités de l'Ordre. Au cours de l'année fraternelle 2004-2005, 1496 conseils ont atteint le statut de Conseil Étoile. C'est le but auquel tous les conseils devraient aspirer.

En cette année fraternelle, soyez donc au nombre des conseils qui se mériteront le prix du Conseil Étoile! Tout conseil devrait convoiter ce prestigieux prix. Pour ce faire, il s'agit, au cours de l'année fraternelle, de concentrer ses efforts sur l'obtention des trois prix. Non seulement le prix du Conseil Étoile est signe de reconnaissance de votre travail assidu, mais encore marque-t-il un niveau de succès qui saura alimenter votre conseil pendant des années à venir.

Les conditions à remplir pour se mériter chaque prix sont les suivantes:

Prix du Conseil Étoile Conditions à remplir

- Se mériter le prix Abbé McGivney
- Se mériter le prix des Fondateurs
- Se mériter le prix Colombien

Prix abbé McGivney

- Remplir le Rapport du personnel du programme de service (365-F) et le retourner au Département des services fraternels du Conseil suprême. Ce rapport se trouve dans le site Internet du l'Ordre - www.kofc.org et dans le Cahier des formules de rapport du conseil (1436-F).
- Atteindre son quota de membres
- Le quota des conseils comptant de 30 à 100 membres est de 5 membres supplémentaires, déductions en moins, basé sur le nombre de membres actifs au premier juillet. Les quotas des conseils comptant 101

Suite à la page 3

Viser le prix du Conseil Étoile (Suite)

membres ou plus reviendront, déductions en moins, à une augmentation de 5 pour cent du nombre de membres basé sur le nombre de membres actifs au premier juillet. Un minimum de 30 membres est nécessaire. (Ne comprend pas le nombre de membres assurés inactifs calculé par le secrétariat du Conseil suprême au premier juillet.)

- Sont portés au compte des ajouts, les nouveaux membres, les membres qui passent de membres juvéniles à membres adultes, les membres réintégré et réadmis et les membres dont les demandes de réadmission déjà été reçues, traitées et enregistrées au secrétariat du Conseil suprême entre le premier juillet et le 30 juin.
- Sont déduits au compte des quotas, les suspensions et retraits traités et enregistrés au secrétariat du Conseil suprême entre le premier juillet et le 30 juin.
- Seuls les paragraphes (2) et (3) de cette section concernent les pertes ou les gains nets.

(Note : Ni les transferts d'adhésion d'un conseil à un autre, ni les décès ne comptent pour les quotas. Les quotas de nouveaux conseils sont calculés sur le nombre de membres enregistrés sur l'Avis d'institution. Un minimum de 30 membres est nécessaire.)

- Le quota du nombre de membres est calculé automatiquement au secrétariat du Conseil suprême d'après les opérations de recrutement reçues, traitées et enregistrées au 30 juin.
- Aucun formulaire de demande n'est nécessaire pour se mériter le prix Abbé McGivney.

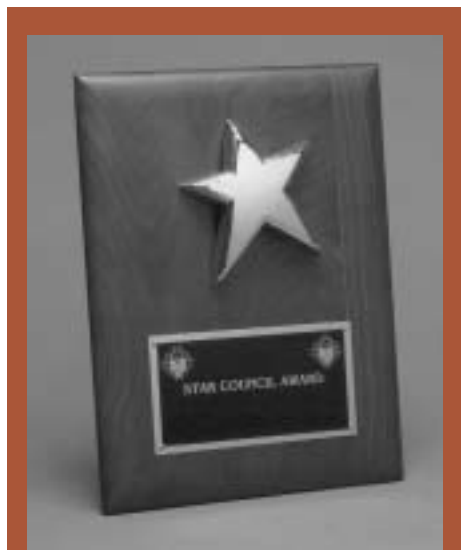
Prix des Fondateurs

Conditions à remplir

- Remplir le Rapport du personnel du programme de service (365-F) et le retourner au Département des services fraternels du Conseil suprême. Ce rapport se trouve dans le site Internet de l'Ordre - www.kofc.org et dans le Cahier des formules de rapport du conseil (1436-F).
- Pour atteindre le quota d'assurance:
 1. Le quota des conseils comptant de 30 à 100 membres est de 3 membres assurés supplémentaires, compte tenu des déductions, et c'est calculé sur le nombre de membres actifs au premier juillet. Les quotas des conseils comptant 101 membres ou plus reviendront, compte tenu des déductions, à une augmentation nette de 2,5 pour

cent du nombre de membres, et c'est calculé sur le nombre de membres actifs au premier juillet. Un minimum de 30 membres est nécessaire. (Ne comprend pas le nombre de membres assurés inactifs calculé par le secrétariat du Conseil suprême au premier juillet.)

2. Sont portés au compte des ajouts, les nouveaux membres assurés, réintégré, réadmis. Sont également crédités au même compte, ceux dont les demandes de réadmission, les membres passés de membres juvéniles associés à membres adultes assurés, reçus, traités et enregistrés au secrétariat du Conseil



Viser le prix du Conseil Étoile

entre le premier juillet et le 30 juin.

3. Sont déduits au compte des quotas, les suspensions et les annulations d'assurance et les transferts de membres assurés à membres associés, traités et enregistrés au secrétariat du Conseil suprême entre le premier juillet et le 30 juin.

4. Seuls les articles (2) et (3) de cette section concernent les gains et pertes. Les transferts d'un conseil à l'autre et les décès ne comptent ni contre ou en faveur des quotas.

(Note : Les quotas de nouveaux conseils sont calculés sur le nombre de membres enregistrés sur l'Avis d'institution; un minimum de 30 membres est exigé.)

- Le quota du nombre de membres assurés est calculé automatiquement au secrétariat du Conseil suprême d'après les opérations de

membres assurés reçues, traitées et enregistrées au 30 juin.

Trophée Colombien Conditions à remplir

- Remplir le Rapport du personnel du programme de service (365-F) et le retourner au Département des services fraternels du Conseil suprême. Ce rapport se trouve dans le site Internet de l'Ordre - www.kofc.org et dans le Cahier des formules de rapport du conseil (1436-F).
- À chaque année, le conseil doit organiser et rapporter au moins quatre (4) programmes d'engagement majeurs dans chacun des domaines du Programme de services : les activités religieuses, les activités communautaires, les activités familiales et les activités jeunesse. (Le parrainage d'un cercle d'Écuyers colombiens en règle suffit à remplir les conditions nécessaires pour les quatre activités de jeunesse.)
- Pour rapporter ces activités, remplir la demande du trophée colombien (appelée aussi «L'Application pour le trophée colombien »(SP-7F) dans le Cahier de formules de rapport du conseil--1436-F et « Formulaire d'inscription pour le trophée colombien » sur le site Internet de l'Ordre - www.kofc.org
- Remplir obligatoirement le Rapport annuel d'activités fraternelles (1728F) et le retourner au Département des services fraternels au plus tard le 31 janvier. Cela se trouve également sur le site Internet de l'Ordre et dans le Cahier de formules de rapport du conseil (1436-F).

Les noms des conseils qui se méritent le statut de Conseil Étoile paraîtront dans une édition ultérieure de la revue *Columbia*. L'admission à tout prix ou trophée présuppose que les conseils ne souffrent d'aucune suspension rendue par le secrétariat du Conseil suprême par suite de non-paiement de la capitation, de la publicité catholique et d'achats de fournitures.

Les conseils des Philippines peuvent se mériter les prix annuels attribués aux conseils, si le conseil a réglé les frais de capitation et les achats facturés au Secrétariat national des Philippines.

Pour obtenir d'autres renseignements concernant le prix du Conseil Étoile, consulter le dépliant «Viser le prix du Conseil Étoile» (4069) ou consulter le site Internet de l'Ordre.

À Mexico, le Chevalier suprême prend la parole devant une réunion ecclésiastique à Mexico

Des évêques de toute l'Amérique latine participent à une session d'étude sur l'enseignement social de l'Église

Dans un discours prononcé le 22 novembre dernier devant des évêques de toute l'Amérique latine, le Chevalier suprême, Carl A. Anderson, a remarqué que " de nos jours, l'hémisphère occidental est devenu l'hémisphère chrétien. Qu'il continue de l'être dans l'avenir dépendra à quel point sera mise en œuvre la doctrine sociale de l'Église ". Les évêques participaient une réunion portant sur le document intitulé Compendium de la doctrine sociale de l'Église, document publié par le Conseil pontifical Justice et Paix en 2005 sur l'enseignement de l'Église les questions sociales. La rencontre était parrainée par le cardinal Renato Rafael Martino, président du Conseil pontifical Justice et paix et le cardinal Norberto Rivera Carrera, archevêque de Mexico. M. Anderson est membre consultant du Conseil pontifical Justice et Paix.

Le Chevalier suprême a fait remar-

quer aux évêques que les Chevaliers de Colomb constituaient un modèle de collaboration entre l'Église et le laïcat et de promotion de l'enseignement social de l'Église.

Par leur collaboration, a déclaré M. Anderson, "clergé et laïcat peuvent renforcer la valeur du mariage et de la famille comme composante de la société ". Aussi peuvent-ils "créer un monde des affaires qui valorise moralité et charité (...) aider à établir un ordre politique au sein duquel la corruption et l'intérêt personnel sont choses du passé."

M. Anderson a rappelé que le saint Juan Diego était un modèle du rôle que les laïques doivent jouer au 21e siècle. " Aucun missionnaire d'Amérique n'a été plus grand que cet humble laïque appelé Juan Diego, lui qui réussit à changer le cours de l'histoire de notre continent", en communiquant le message de Notre Dame de Guadalupe.

Aujourd'hui, dit-il, c'est le laïcat qui, le plus souvent, peut exercer une influence sur les cultures de leur monde civil et corporatif. " Les Chevaliers de Colomb, dit-il, ont démontré " qu'il est possible d'être en affaires et de maintenir un point de

vue moral et ce, sans compromettre sa réussite. "

L'Ordre, a rappelé M. Anderson, a été fondé "en réponse directe au système industrialisé du 19e siècle qui se préoccupait peu de ses employés, morts ou vivants." Et il ajoutait que, en tant qu'employeurs, les Chevaliers de Colomb respectent l'appel formulé dans le Compendium de respecter " le droit au travail, la dignité des travailleurs, la rémunération équitable de ceux-ci, et l'importance des syndicats".

L'assurance, des Chevaliers de Colomb "est un modèle de réussite de notre industrie, puisqu'elle obtient non seulement les cotes de réussite les plus élevées... mais également les plus grandes éloges pour la qualité éthique de leurs pratiques. Chaque entreprise peut et doit, par son agir éthique, se comporter en organisme engagé dans la bonification de l'humanité et non fixé sur son seul profit."

D'autres conférenciers se sont adressés également au colloque, entre autres, M. Vicente Fox, président du Mexique, le cardinal Marc Ouellet, archevêque de Québec et le cardinal Theodore E. McCarrick, archevêque de Washington.